

**COMPTE-RENDU DE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 4 Mars 2014

Date de convocation
26 février 2014

Date d'affichage
26 février 2014

Nombre de conseillers
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 13

Le quatre mars deux mil quatorze, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de IGON, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PRUDHOMME, Maire.

Étaient présents : J.YPRUDHOMME, J. LAGOIN, M.CONDOU-DARRACQ, C LADAGNOUS, M.CARRERE-BORDEHORE, R ALVES, J-L ASNIER, M. CANEROT, C. DECOURT, F. GARRAIN, R.HOURCQ, E. HOURCQ, C.THOMAS.

Absent : A. BOURÈME

Secrétaire de séance : M.CONDOU-DARRACQ

Ouverture de la séance à 20h30.

Monsieur Michel CONDOU-DARRACQ est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 21 janvier 2014.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – AVANCEMENT DE GRADE

Considérant l'évolution du poste occupé par l'un des agents techniques polyvalent avec notamment l'inscription à la fiche de poste de mission d'encadrement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la modification du tableau des effectifs comme présenté ci-dessous :

Cadre d'emploi et grade d'origine	Grade d'avancement	Nombre de poste	Temps de travail hebdo.	Date d'effet
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Adjoint technique principale 2 ^{ème} classe	1	35 heures	01/01/2014

D-040314-01

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

**AMENAGEMENT DE L'AVENUE DU PIC DU MIDI ET DE LA PLACE SAINT VINCENT
MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'APGL**

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'avenue du Pic du Midi et de la Place Saint Vincent, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier au Service Voirie et Réseaux Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale une mission d'assistance technique et administrative, dans les mêmes conditions que le ferait le service technique dont disposent en propre certaines collectivités.

Ce service apportera ainsi son concours pour les études, l'assistance à la passation du marché public, le suivi et le contrôle des travaux et enfin l'assistance à la réception des travaux et ce en contrepartie du remboursement des frais de fonctionnement calculé sur la base de 280 demi-journées à 231 € (tarif 2014).

Une convention sera donc signée entre la Commune et le Service Voirie et Réseaux Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale.

D-040314-02

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

AUTORISATION DE VENTE DE LOTS DE COUPES DE BOIS

Suite aux intempéries de janvier et aux travaux d'élagage rendus nécessaires au quartier Capbat, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la soumission à l'adjudication d'un lot supplémentaire de coupes de bois non soumis à l'Office National des Forêts de 20 stères dont le prix est fixé à 160 euros.

D-040314-03

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RESEAUX TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Conformément au décret n°2002-409 du 26 mars 2002 portant modification des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum. Il est précisé que ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index ingénierie mesuré au cours des 12 mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier ou de tout autre index qui viendrait lui être substitué.

D-040314-04

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

BUDGET LOTISSEMENT « SAINT CRICQ »

Vote du compte administratif 2013

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif 2013 présenté par Monsieur le Maire et laissant apparaître, après report des résultats de l'année antérieure, un excédent de fonctionnement de 0,00 € et un résultat d'investissement de 0,00 €

La clôture définitive du budget annexe du lotissement Saint-Cricq est prononcée.

D-040314-05

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

Approbation du compte de gestion 2013

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le compte de gestion dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif 2013.

D-040314-06

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

BUDGET COMMUNAL

Vote du compte administratif 2013

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif 2013 présenté par Monsieur le Maire et laissant apparaître, après report des résultats de l'année antérieure, un excédent de fonctionnement de 51 199,07 € et un déficit d'investissement de 16 708,48 €.

D-040314-07

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

Approbation du compte de gestion 2013

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le compte de gestion dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif 2013.

D-040314-08

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

Affectation des résultats de l'exercice 2013

Le Conseil Municipal décide de reporter en dépense d'investissement le déficit de 16 708,48 €. L'excédent de fonctionnement de **51 199,07 €** est reporté en recette de fonctionnement.

D-040314-09

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les nouveaux taux d'imposition 2014 comme suit :

- taxe d'habitation = 8.71 %
- taxe foncière sur propriétés bâties = 9.89 %
- taxe foncière sur propriétés non bâties = 32,34 %

D-040314-10

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

Attribution des subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations comme suit :

Aide alimentaire Henri IV Coarraze	220 €	Amicale des Anciens Combattants d'IGON	140 €
Amicale des sapeurs-pompiers	120 €	Anciens Combattants - UNC	140 €
P.E.P	200 €	Société de chasse "La Diane"	300 €
Association des Conscrits	120 €	Los Sautaprats	50 €
Association Festive Igonaise	800 €	Plain'Ecran	100 €
Centre Local Information et Coordination	100 €	Ass. Contre la myopathie	100 €
Club du 3ème âge "Trait d'Union"	250 €	Ass. Enseignement enfants malades	120 €
Centre généalogique des P-A	56 €	France Alzheimer	50 €
Hirondelle Igonaise	800 €	OCCE Coopérative scolaire (projet cirque)	1 100 €

D-040314-11

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

Vote du budget primitif

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité le budget primitif 2014, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 498 135 € pour la section de fonctionnement et 1 120 259€ pour la section d'investissement.

D-040314-12

Vote : Pour 13 / Contre 0 / Abstention 0

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
A IGON, le 17 mars 2014

Jean-Yves PRUDHOMME,
Maire d'IGON